

Troyes, le 9 janvier 2009

Envoi du : 12 décembre 2008

Réception échantillon (s) : 15 décembre 2008

Référence : LYC-08-4106

I.F.T.H.
AVENUE GUY DE COLLONGUE
69134 ECULLY CEDEX

A l'attention de Olivier PALLAS

RAPPORT D'ESSAI TRC-08-2405

Objet de la demande : SOLIDITES DES TEINTURE A LA LUMIERE

Le responsable de l'étude



Florence HAMPE
Responsable essais et études défauts

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
La version en langue française fait foi.

Il comporte 2 pages et 7 pages d'annexes.

★ L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires
pour les seuls essais couverts par l'accréditation



CONDITIONS GENERALES : ART 1 - Toutes les demandes d'essai ou d'étude doivent être présentées par écrit. Elles doivent indiquer avec précision : l'identité et l'adresse du demandeur, le nombre, la nature, la dénomination et les références des échantillons soumis, l'objet du travail demandé. ART 2 - Les demandes sont classées dans l'ordre de leur réception et les travaux entrepris dans le même ordre. En cas d'urgence, un travail pourra exceptionnellement être effectué en priorité. Dans ce cas, l'IFTH pourra majorer le prix courant que le demandeur est réputé connaître et accepter. ART 3 - Les rapports et observations ne sont valables que pour les échantillons soumis à l'IFTH : un témoin pourra être remis au demandeur, muni du sceau de l'IFTH et joint au rapport. ART 4 - L'IFTH ne peut être tenu responsable des diverses interprétations et de l'usage qui pourrait être faits des rapports et observations. D'autre part, l'utilisation du nom de l'IFTH est subordonnée à l'accord préalable et écrit de la direction régionale de l'IFTH concernée. ART 5 - La partie non utilisée des échantillons est conservée pendant une durée d'au moins trois mois à compter de la date du rapport, exception faite des matières ou produits susceptibles de subir une altération. ART 6 - Le règlement des travaux doit être effectué au comptant net sans escompte.

Direction Régionale Centre-Est - IDF
270 rue du Faubourg Croncels ● 10000 TROYES
Tél : (+33) (0)3 25 82 92 41 ● Fax : (+33) (0)3 25 82 57 60
SIRET 433 430 832 00058

EQL-TRC-020-V01-281008